

Ils ne sont pas d'accord, monsieur le président, pour nous dire que les fenêtres, ce n'est pas un isolant, mais nous sommes d'accord sur le fait que ces compagnies qui fabriquent ces fenêtres soient subventionnées. Je ne comprends pas du tout l'attitude du ministère dont relève la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Je poursuis la citation:

Dans le document, on admet un taux d'infiltration d'air maximum de 0.50 p.c.m. par pied de fente puisqu'il est généralement admis que dans les habitations un minimum de ½ changement d'air par heure est requis pour les besoins de ventilation (renouvellement de l'air) et de contrôle du taux d'humidité relative (condensation). Si les fenêtres étaient parfaitement étanches, il faudrait sans doute assurer cette ventilation par des moyens mécaniques probablement moins efficaces tant du point de vue fonctionnement que du point de vue coût.

Espérant que ces quelques commentaires vous seront utiles, veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Soucy, Ing.
Centre de Soutien
Bureau Régional du Québec de la Société
centrale d'hypothèques et de logement.

Monsieur le président, lorsqu'on voit au sujet du bill le ministre dire qu'il faut premièrement économiser l'énergie, comment se fait-il que le même ministre ou ses collègues ne soient pas d'accord pour tenter l'expérience avec ces fenêtres fabriquées au pays, du moins, pour que l'on puisse connaître si réellement l'efficacité de la conservation de l'énergie est possible.

Monsieur le président, naturellement nous sommes, nous de l'opposition, assez mal placés pour empêcher, comme je le disais tantôt, l'adoption de ce bill, mais j'aurais un vœu à faire. Depuis 1974, alors que j'ai été élu à la Chambre, je me souviens que nous avons adopté beaucoup de projets de loi, mais lorsqu'un projet de loi est voté à la Chambre et qu'il obtient l'assentiment du Sénat, nous voyons quelque temps plus tard des fonctionnaires arriver avec de la réglementation. Alors le vœu que je forme au nom de mes collègues du Parti Crédit Social du Canada, c'est que le ministre, lorsque ce projet de loi sera adopté, avant de faire l'application des règlements, devrait revenir au comité permanent afin que nous puissions étudier au meilleur de notre connaissance des possibilités pour que ce bill puisse avoir une bonne entrée auprès de toute la population.

Monsieur le président, je termine en espérant que le ministre comprendra le message que je lui ai lancé et que ces compagnies investissent non pas par subventions du gouvernement, mais par économie de leurs cents bien gagnés des sommes énormes d'argent pour essayer de sauvegarder l'énergie comme le ministre voudrait bien le voir aujourd'hui.

● (1610)

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) nous a expliqué les dispositions du bill et nous a exposé la conjoncture internationale qui oblige le gouvernement à prendre des précautions pour assurer notre approvisionnement d'énergie.

Le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a soutenu que le ministre n'avait pas su reconnaître la gravité de la situation énergétique. En écoutant le député, la fausseté de son accusation contre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'a frappé, car dès le début celui-ci a reconnu à la

Approvisionnements d'énergie

Chambre la gravité de la situation qu'a entraînée l'interruption de la production pétrolière en Iran. En fait, à la suite de questions de la part de députés libéraux, le ministre a reconnu que la situation représentait un danger très réel et ce, bien avant que les députés de l'opposition officielle ne commencent à le bombarder de questions. Si le député se donne la peine de lire le harsard, il verra qu'il ne s'est rendu compte de l'urgence de la situation que deux semaines environ après que le député d'Assiniboia (M. Goodale) eut soulevé la question à la Chambre.

Je tiens à dire au député que j'ai suivi avec beaucoup d'attention les méandres de son interprétation pseudo-historique des événements du Mexique, de l'Iran et d'autres pays producteurs de pétrole qu'ont pu lui passer par la tête; toutefois, j'ai trouvé ses propos bien pauvres tant du point de vue du contenu que des arguments politiques développés. Il n'a pas fait le moindre effort pour nous exposer la position de son parti et s'est contenté de dénoncer le principal instrument politique dont dispose le gouvernement du Canada dans les circonstances présentes, à savoir la société Petro-Canada. Mais j'aimerais revenir sur cette question tout à l'heure.

Je voudrais tout d'abord répondre plus sérieusement aux inquiétudes de certains députés des provinces Maritimes qui voudraient être sûrs que cette partie du pays ne manquera pas d'énergie et bien répéter aux habitants des quatre provinces concernées que le gouvernement a pleinement conscience de leurs besoins. Je voudrais démentir certaines affirmations erronées des députés d'en face et attirer l'attention sur certaines tactiques injustifiées utilisées pour effrayer les gens notamment celle consistant à dire à la population qu'elle aura froid l'hiver prochain à cause de la négligence du gouvernement du Canada.

Voilà qui n'apporte rien de positif dans un contexte aussi grave. Nulle part au Canada les implications de la crise énergétique de 1973 n'étaient-elles aussi évidentes que dans la région de l'Atlantique. Lorsque la crise de l'approvisionnement s'est transformée en crise financière, le gouvernement du Canada a réagi immédiatement pour protéger les provinces importatrices contre les hausses massives du prix du pétrole étranger. Dans son rappel historique, le député de Northumberland-Durham n'a fait aucune allusion au programme ingénieux de subvention des importations de pétrole qu'on a mis sur pied pour subventionner les consommateurs de l'Est grâce aux redevances perçues sur les exportations de pétrole de l'Ouest. Depuis janvier 1974, on a ainsi transféré un total—j'allais dire d'environ 1.9 milliard, mais de près de 2 milliards de dollars en faveur des consommateurs de la région de l'Atlantique. Ces subventions ont permis de prendre le temps nécessaire pour s'adapter aux prix plus élevés. Chose également importante, elles ont contribué à empêcher que les provinces de l'Atlantique deviennent moins intéressantes du point de vue du développement industriel.

Le programme de subvention des importations de pétrole a bien sûr apporté un soulagement dans une situation critique, et le fait encore, mais il ne pouvait en soi offrir l'espoir d'un avenir énergétique plus brillant pour la région de l'Atlantique. Je m'en souviens très bien, le gouvernement s'est alors attaqué sur deux fronts à la tâche de mettre en valeur notre potentiel énergétique. D'une part, il s'agissait d'économiser l'énergie,